



ROTARY-CLUB DE PONTOISE-CERGY

Président :

BULLETIN D'INFORMATION N° 1

Jean FOUCHE

Période du 1^{er} Juillet au 7 Juillet 1980.

Discours du nouveau Président (80-81) Jean FOUCHÉ lors de la passation des pouvoirs
le 23 Juin 1980

Etre nommé Président, c'est d'abord porter le collier; comme vous venez de le constater, ce collier est lourd du fait qu'il porte le nom de chacun des 27 Présidents qui m'ont précédé; mais j'ose espérer que compte tenu de ce qu'ils ont déjà réalisé, ma tâche sera légère, d'autant plus que Joseph JACQUET a rempli toutes les missions qui nous avaient été assignées.

Avec votre amitié et votre concours, je passerai donc une année de tout repos; je l'espère d'autant plus, que l'une des qualités premières d'un Rotarien, c'est d'être disponible et je suis en ce sens un mauvais rotarien; j'essaierai cependant de m'amender afin d'être disponible pour tous.

Un past gouverneur a écrit que chaque club était différent et que la personnalité du Président, nommé pour un an, ne pouvait modifier l'ambiance d'un club, surtout lorsque celui-ci avait dépassé la décade; je n'aurai donc pas la prétention de modifier notre club qui d'ailleurs n'en a pas besoin, l'amitié qui y règne étant plus que suffisante en elle-même pour former un bon club, et je sais que je puis compter sur l'aide de chacun des membres pour mener à bien les missions rotariennes qui nous sont fixées. J'en profite pour remercier ceux qui ont accepté d'être reconduits pour un an dans leurs fonctions et notamment notre Past Président et néanmoins ami, Jean GOURDET, irremplaçable bulletinier, qui, avec de l'aide, continuera sa tâche afin que notre bulletin paraisse régulièrement; j'associe Andrée GOURDET sa fidèle collaboratrice à mes remerciements.

Et je vous demande de les applaudir ... (applaudissements chaleureux).

En ce qui concerne l'amitié, je repense au dialogue de Saint-Exupéry entre son Petit Prince et le Renard :

Le Petit Prince répond au Renard qui lui demande de l'appivoiser :

" Je veux bien, mais je n'ai pas beaucoup de temps;
" j'ai des amis à découvrir et beaucoup de choses à con-
" naître. "

- " On ne connaît que les choses que l'on apprivoise
" dit le Renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien
" connaître. Ils achètent les choses toutes faites chez
" les marchands. Mais comme il n'existe point de marchand
" d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. Si tu veux un ami
" apprivoise-moi. "

Il n'y a peut-être pas de marchand d'amis, mais de-
puis le 23 février 1905, date de la création du ROTARY
INTERNATIONAL, combien y-a-t-il de par le monde de créa-
teurs d'amis grâce à Paul HARRIS ?

Cultivons l'amitié et ayons toujours présent à l'es-
prit, que c'est en grande partie à travers nous-mêmes
que le ROTARY est jugé.

L'image que nous donnons du ROTARY commence donc par
notre propre attitude vis à vis des valeurs morales de
loyauté, de probité et de notre effort pour mieux servir.
Sachons faire profiter les autres de notre expérience et
de notre compétence.

L'actuel Président du ROTARY INTERNATIONAL, Rolf
KLARICH, a pour devise : "PRENDRE LE TEMPS DE SERVIR".
Servir a toujours été la raison d'être du ROTARY. Faisons
en sorte qu'elle soit pour nous d'application quotidienne.

Si notre Club est toujours à la recherche d'une oeuvre
qui lui serait propre, je ne doute pas cependant que la
nouvelle année rotarienne sera riche en actions, nous
recevons des appels de la FONDATION ROTARY, d'Hopital sans
Frontières de Delta Revie, et avec nos amis du LIONS CLUB,
nous aurons toujours un peu de joie à apporter à nos aînés
du 3ème âge.

Le Président JACQUET a compté que dans l'année écou-
lée, nos épouses ont honoré 11 de nos repas et participé
à différentes manifestations à Pontoise, en Suisse et en
Angleterre. Nous avons toujours plaisir, Mesdames, à vous
avoir parmi nous et soyez remerciées de votre concours.
J'espère qu'il nous sera possible d'organiser des soirées
théâtrales et des sorties amicales diverses qui vous ré-
concilieront avec la restauration; je suis ouvert à toutes
vos suggestions... et je vous rappelle que nous comptons
sur vous pour la réussite du Bal Interclubs du 27 SEPTEMBRE
à la Préfecture, qui clôturera les manifestations du 75ème
Anniversaire du ROTARY.

J'en aurai terminé en souhaitant à tous une excellente
année Rotarienne.

Rédaction du bulletin.

Jean GOURDET depuis longtemps avait demandé d'être relevé de ses fonctions de bulletinier.

Sur les instances pressantes des présidents JACQUET, FOUCHE et de futurs présidents, Jean a accepté d'assurer encore la rédaction du bulletin. Mais il a exigé :

- qu'il soit secondé d'une manière constante dans les reportages et les rédactions. Paul MILLET (membre fondateur) et Claude LE MASNE collaboreront avec lui.
- qu'un magnétophone enregistre nos réunions. "C'est promis" a dit P. BOURQUIN.
- et qu'enfin les causeries, les conférences soient remises par écrit par leurs auteurs, soit dans leur intégralité, soit simplement résumées.

Et ça repart donc et mieux..... avec l'espoir de ramener l'année prochaine "la Plume d'Or" attribuée au meilleur bulletin du 166ème district, récompense instaurée par notre Gouverneur René LUCAS.

Mais nous nous permettons d'indiquer au Gouverneur et au Comité de lecture que ce bulletin

- est édité seulement une douzaine de fois par an. Nous n'avons ni les moyens, ni l'argent nécessaire pour publier une feuille hebdomadaire ou un bulletin trimestriel "enluminé".

- est succinctement rédigé, sans fioritures. Pas de littérature, pas de poésie, car à Pontoise nous sommes tout juste instruits et cultivés Ne dit-on pas de gens peu malins "ils reviennent de Pontoise"!.....

Mais cependant ce bulletin reproduit, en plus du compte-rendu de nos réunions, les documents intéressants émanant du District, du Board ou d'autres clubs, des extraits du Rotarien, de The Rotarian, et bien sûr la lettre du Gouverneur, toujours lue et commentée lors de nos réunions.

o.

o o

Mais ce bulletin est-il bien lu par les membres de notre club ? Notre règlement particulier est-il connu de tous ?

Rappelons à ce sujet des faits très récents.

1.- Lors de la réunion du Comité le 9/6, le voeu suivant a été émis: " Il est souhaitable d'établir une liste des membres du Comité avec leur date d'élection et leur date de cessation de fonction".

Or, cette liste a été publiée dans le bulletin N°5 de l'année 79/80 sous la forme d'un tableau donnant la composition des comités depuis les années 75/76. Il suffit de compléter ce tableau pour les années à venir, des colonnes le permettent.

2.- Dans son résumé d'activité, le Secrétaire du Comité indique: "Il a été décidé que les Past-Présidents puissent assister aux réunions du Comité".

Or le règlement particulier le prévoit en son article 2 qui précise : " Un past-président, désigné par l'Assemblée des anciens présidents, peut assister aux réunions du Comité à titre d'auditeur et consultatif sans voix délibérative.

3.- Autre chose... A-t-on bien respecté dernièrement la procédure d'admission d'un nouveau membre, suivant l'article 12 de notre règlement particulier ?

En effet, l'un de nous a proposé, il y a quelques mois, un candidat, dont seul le Président (pas les membres du Comité) devait connaître le nom du parrain tout au long de la lère phase de procédure d'admission. Or le parrain a été autorisé à inviter son "filleul" à assister à nos réunions et son nom a été connu de tous, alors qu'il aurait dû être tu.

Puis la candidature a été rejetée ! Nous supposons peut-être différée si les motifs exposés ne se révèlent pas valables.

Quoi qu'il en soit, vous voyez la situation dans laquelle se trouve notre ami lorsqu'il rencontre son "filleul" en ville ! Et ce dernier... qu'en pense-t-il ?

o

o o